



Direction des Services Techniques

Conseil municipal du 30 Juin 2021 DELIBERATION

Rapporteur : M. Jean-Maurice CABANNES

Secrétaire de séance : Madame Brigitte ROSSI

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 27
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,
Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE,
Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE,
M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO,
Mme Marie SAYERSE,
M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, Mme Patricia PROHASKA, M. Jean-Paul PORTESSSENY,
M. Daniel LACRAMPE, Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESSSENY
- Mme Laurence DUPRIEZ donne pouvoir à Mme Nathalie PASTOR

- Etait excusé :

- M. Clément SERVAT

21 - CLASSEMENT DANS LA VOIRIE COMMUNALE DE VOIES PRIVEES DE LOTISSEMENTS

Suite à la demande de la SCI Béarn Promotion Investissement et vu le procès-verbal de l'assemblée générale, cette SCI propose de céder pour l'Euro symbolique les parcelles correspondant aux voies des lotissements ci-dessous :

- Rue Alexandre et Jean de Riquer (300 m)
- Rue Bernard Manciet (130 m)
- Rue Larroucau Laborde de Lucero (120 m)
- Rue des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle (200 m- liaison piétonne de 125 m)
- Rue Pablo Picasso (régularisation)

Dans le cadre d'un transfert à l'amiable entre la SCI BPI et la Commune et après acceptation de cette cession,

Oui cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **DECIDE** le classement en voirie communale de ces cinq voies,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir toutes les demandes nécessaires et actes notariés.

Ainsi délibéré à OLLORON Ste-MARIE, ledit jour 30 juin 2021.

Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE 02/07/2021

B. Uthurry



Bernard UTHURRY

